

QUELQUES  
**RÉFLEXIONS**

SUR LES CIRCONSTANCES

**POLITIKUES**

PRÉSENTES.



NANTES,

IMPRIMERIE BOURGINE, MASSEAU ET COMP.,

Rue Notre-Dame, 5.

Avril 1849.

116<sup>8</sup>.89

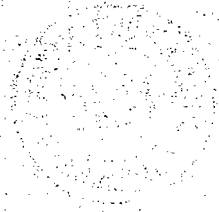
PROLOGUE

# THE HISTORY OF THE UNITED STATES

BY JOHN B. HENNINGSEN

## THE FOUNDING FATHERS

CHAPTER I



THE HISTORY OF THE UNITED STATES

1776

---

On a quelquefois vu, à bord d'un vaisseau désespéré, que la tempête entraîne vers des écueils où sa perte sera inévitable, le commandant de ce vaisseau, après avoir consulté ses plus habiles officiers, ne pas dédaigner l'avis d'un simple matelot, et, à défaut d'idées nouvelles, se féliciter de trouver dans les idées de cet homme la confirmation de celles qu'il avait conçues lui-même pour le salut de son navire.

Encouragé par ce fait, dont la citation n'est point ici seulement une figure, mais un souvenir, quoique faisant partie de la foule, nous avons cru qu'il nous était permis d'émettre quelques pensées sur les maux qui nous affligent et sur les moyens d'y porter remède. L'architecte seul ne saurait bâtir l'édifice, il faut que beaucoup de bras lui apportent la pierre; nous apportons la nôtre: parmi des matériaux trop nombreux, il choisira les meilleurs.

Qu'on ne nous suppose point coupable d'une présomption qui n'est point en nous : circonscrit dans une sphère des plus étroites, nous avons la conscience de tout ce qui nous manque pour aborder des questions tant au-dessus des choses qui nous ont occupé jusqu'à présent. Nous avons été mu, en écrivant ces lignes, moins par le désir d'attirer l'attention et de donner un enseignement, que par la pensée qu'elles pourraient produire quelque bien, en ce qu'elles sont la répudiation entière de ces prédications dissolvantes, faites, disent leurs auteurs, dans l'intérêt de la classe ouvrière dont nous faisons partie, et de laquelle nous croyons être ici, en général, le plus fidèle interprète. Attribuer une autre destination à cet écrit, serait se méprendre sur le but et sur les intentions de l'auteur.

Monarchique ou Républicaine, une nation n'est que la réunion en société d'un certain nombre d'hommes participant, quoique dans une proportion inégale, à des intérêts mutuels, et tendant sans cesse au même but, le bonheur. Le gouvernement institué par cette nation, est le moyen qu'elle a choisi pour y parvenir, et, quelle que soit la forme de ce gouvernement, le gage le plus sûr de la réalisation de ce bonheur sera bien certainement dans la croyance religieuse et dans l'observation des préceptes qu'elle enseigne.

N'est-il pas reconnu que, pour assurer la prospérité de cette société, chacun de ses membres, s'inspirant d'un pur patriotisme, non de celui qui dans les temps anciens portait Rome à se ruer sur Carthage, mais de ce patriotisme qui n'est autre chose que l'amour du prochain prescrit par l'Evangile, devrait, éloignant de lui toute considération personnelle, diriger tous ses efforts vers l'intérêt général et en faire le seul mobile de toutes ses actions? Mais, dominé par l'instinct de sa propre conservation et de son bien-être, instinct que la nature, comme moyen de conservation de l'espèce, a mis au cœur de chacun des êtres qu'elle produit, comment l'homme, se dépouillant de cet égoïsme naturel, et atteignant à une telle sublimité de sentiment, deviendra-t-il susceptible d'une pareille abnégation? Il faut bien le reconnaître, la philosophie seule est insuffisante à un pareil effet. La croyance religieuse seule peut développer en l'homme un semblable amour du bien public, et c'est par elle seule qu'il est donné à l'humanité de s'élever si fort au-dessus d'elle-même. C'est cette croyance qui, sous une République ou sous une Monarchie, enseignant au peuple ce qu'il doit de dévouement au gouvernement qui le régit, en même temps qu'elle enseigne aux chefs de l'Etat les devoirs que leur position élevée leur impose envers le peuple, fait naître entre les gou-

vernants et les gouvernés cette estime et cette affection réciproques, sans lesquelles il ne peut y avoir que malheurs pour tous.

Mais, s'il appartient à la religion d'inspirer les vertus privées qui concourent au bonheur d'une nation, c'est encore à son influence qu'il appartient d'apporter le remède aux maux qui semblent en présager la ruine. Dans un temps où, surgissant de toutes parts, des doctrines subversives de tout ordre social travaillent à pervertir l'esprit des classes ouvrières, à mettre en elles les plus mauvaises passions à la place de tout ce qui est juste et bon, ont fait fermenter dans les cœurs une irritation haineuse contre les classes qu'elles appellent privilégiées; lorsque les publicistes de la démagogie, cédant à un orgueil immense et à une haine implacable contre toutes les supériorités sociales, nous montrent la réalisation menaçante et prochaine de ce qui, dans les temps les plus déplorables de la Révolution, n'avait pu paraître que le produit des hallucinations de quelques fous; lorsque, érigeant en maximes la violence, le vol et la spoliation, de nombreux sacrificateurs s'offrent déjà pour cet immense holocauste offert à une population égarée; quand l'impudèur et la démence ont été poussées au point de demander à l'Assemblée nationale l'érection, dans les écoles de la jeunesse, de chaires destinées à l'enseignement

de l'athéisme ; pour le salut de la société menacée de dangers si grands , que l'histoire n'offre rien d'analogue, tous les législateurs doivent faire tendre leurs efforts à conserver la croyance religieuse et au maintien du Christianisme catholique, comme la digue la plus puissante à opposer à un pareil débordement. C'est là que, pour le présent, se trouve le lénitif qui pourra atténuer les maux de la société ; et que se trouve aussi l'espoir de la guérison. C'est par la religion, en effet, que les classes pauvres se persuadant de cette vérité, que l'inégalité des conditions est une conséquence inévitable de la société, sentiront que, dans toutes les positions de la vie, Dieu a voulu que l'on pût trouver quelque bien ; et que, dans l'espérance d'une compensation future, elles trouveront plus de résignation à supporter leurs maux ; et, c'est par elle encore, que ceux que la Providence a comblés des richesses et des biens qu'on envie, apprendront qu'ils ont été choisis par cette même Providence, moins pour en user à leur profit, que pour en être les dépositaires, et les dispenser à ceux qu'elle semblerait avoir oubliés ; et c'est alors que, chacun se réconciliant avec sa position, et cessant de porter envie à ceux qu'il croira mieux partagés, cette fraternité entre les hommes, que l'on a cru imposer par un décret gouvernemental, cessera d'être une illusion, pour devenir une réalité.

Avec la question religieuse vient naturellement se coordonner celle de l'enseignement public qui en est le corollaire ; ainsi que cette question de savoir s'il doit être livré à une liberté entière, ou s'il doit être soumis à quelque autre restriction de la part de l'Etat.

Il faut reconnaître que les écoles supérieures et spéciales du gouvernement, où sont perfectionnées les études des hautes sciences applicables à l'armée, à la marine, aux mines, à l'administration, aux travaux publics de toute sorte, doivent être maintenues sous sa seule autorité, car c'est à cette direction unique et à la réunion des plus illustres professeurs qui sont les sommités de la science, que la Nation est redevable de tant d'hommes qui, par leur mérite éminent, ont fait et font encore, dans les armes et dans toutes les carrières savantes, l'illustration de la France, et lui ont en quelque sorte assuré la supériorité intellectuelle.

On doit se complaire à reconnaître les droits que l'Université s'est acquis à la reconnaissance et à la considération nationales par des services qu'elle a rendus au pays, en formant dans ses établissements des élèves d'une instruction solide et véritable ; mais il serait injuste de lui concéder tous les droits à l'enseignement des langues mortes et vivantes, et à la propagation des diverses connais-



sances dont la réunion forme ce qu'on appelle Humanités. Ce droit exclusif accordé à l'Université serait attentatoire à la liberté proclamée pour tous; il serait préjudiciable aux droits d'un grand nombre de citoyens qui, par leur savoir et leur moralité, pourraient exercer dignement et avec succès le professorat; et, comme conséquence immédiate de cette liberté, il est de toute justice et indispensable aux besoins de notre époque, que le clergé, ce corps si recommandable par sa conduite évangélique et ses lumières, à qui nous sommes redevables de la transmission, à travers les siècles d'ignorance du moyen-âge, de la connaissance de l'antiquité, soit admis à contribuer à l'instruction de la jeunesse, dans l'esprit de laquelle il pourrait, plus que tout autre corps enseignant, inculquer les principes de moralité religieuse, qui, comme il a été dit déjà, sont les meilleurs garants du véritable patriotisme; et, ne trouve-t-on pas, d'ailleurs, dans l'intérêt des familles, une autre raison aussi impérieuse et aussi péremptoire en faveur de cette admission, en ce que, par un prix moins élevé, elle rendrait l'instruction plus accessible aux familles pauvres ou peu aisées, ainsi que le font les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui ont mérité tant de reconnaissance de la classe pauvre, en donnant gratuitement à un si grand nombre d'enfants qui, sans eux, n'auraient

jamais su lire, une instruction suffisante dans toutes les circonstances ordinaires de la vie?

Entre toutes les attaques que la fureur démagogique a dirigées contre toute organisation sociale, il en est une à distinguer, comme plus dangereuse et plus immorale par ses conséquences, c'est celle qu'elle a portée contre la propriété et le droit de posséder. Par une interprétation sacrilège de l'Évangile, les apôtres de ces coupables et monstrueuses doctrines n'ont pas craint d'en aller demander la sanction à ce même livre où, dans ces simples paroles du Christ : rendez à César ce qui est à César, ils en auraient trouvé la réfutation la plus absolue. Il semblerait oiseux, d'abord, de combattre de pareils sophismes et de défendre une vérité que toutes les nations ont jusqu'à présent acceptée comme un axiôme en économie politique. Néanmoins, comme ces théories, toutes fausses qu'elle sont, ne laissent pas d'influer sur certains esprits, et d'y faire naître la haine contre les riches, on ne peut se dispenser d'y répondre. Mais, sans répéter ici ce qui a été dit de juste et de positif à ce sujet, indépendamment des autres arguments que la religion pourrait fournir, on peut, sans paradoxe, affirmer que l'inégalité du partage des biens entre les hommes est un moyen providentiel employé par le Créateur, pour donner le mouvement et la vie à la société. Il est facile de